

NOTE INFORMATION N°2

21 aout 2017



Mise en place d'une caisse de péréquation - Saison 2017-2018

Afin d'envisager une réponse à une directive de la FFBB de diminuer les frais liés aux désignations des officiels, la Ligue de Haute Normandie a validé lors du Bureau en date du 26 Juillet 2017, le principe de la mise en place d'une caisse de péréquation pour tous les championnats régionaux séniors et jeunes lors de la phase 2 qui doit se dérouler avec la Basse Normandie.

Ce projet sera présenté au Comité Directeur du 14 Septembre 2017 pour validation.

La mise en place de cette caisse de péréquation sera accompagnée de procédures à appliquer par les répartiteurs afin de la rendre opérationnelle pour atteindre l'objectif initial.

Lors de la saison 2016-2017, les clubs évoluant en championnats Régionaux séniors et Jeunes ont été facturés de 162 500 Euros pour l'indemnisation des frais de déplacement et indemnité de rencontres des officiels.

A effectif d'équipes constant, le Bureau souhaite que cette somme soit fortement diminuée.

Cette caisse de péréquation doit être également un allègement du travail des clubs par la suppression des modalités de remboursement en début de rencontre.

Enfin, le regroupement de la Haute et Basse Normandie prévu en Juin 2018 amènera des nouveaux fonctionnements dont la caisse de péréquation en place en Basse Normandie depuis plusieurs saisons.

Nous vous invitons à lire le projet et apporter vos commentaires uniquement constructifs.

Patrice ROMERO

Vice-Président Pratiques Sportives